

## ***MESSAGE DE LA POSTE EN DATE DU 24 MARS 2020***

L'organisation de La Poste va être adaptée dès à présent à l'évolution de la situation sanitaire, pour protéger la santé des postiers et assurer les missions essentielles. Je vous communique ci-dessous cette organisation le plus précisément possible.

### **Concernant, la distribution du courrier et des colis et des services :**

- Le temps de travail de chaque agent distribuant les courriers/colis sera progressivement réduit.
- L'organisation se fera sur la base de **quatre jours travaillés cette semaine** – lundi, mardi, jeudi, vendredi - puis de **trois jours de travail par semaine à partir du lundi 30 mars** - mercredi, jeudi, vendredi - pour à la fois respecter les recommandations de la médecine du travail et maintenir l'organisation des tournées.
- Les prises de services décalées des équipes mises en place la semaine dernière sont maintenues pour réduire le nombre de personnes présentes simultanément, selon le principe de ne jamais avoir plus de 50 % des effectifs habituels présents en même temps sur un site.

Le **passage quotidien** pour les services de proximité est maintenu : portage de repas aux seniors, le portage de médicaments...

Ces services seront assurés par des agents dédiés, travaillant également à temps partiel sur leur cycle de travail.

Cette nouvelle organisation permettra le maintien des **services essentiels** :

- la distribution du courrier, des colis et des petites marchandises,
- les activités de portage (repas, médicaments ...),
- les services de lien social.

Sur ce point, La Poste demande à ses clients de concentrer leurs commandes et leurs envois sur ce qui leur est **strictement**

**nécessaire.** Une communication en ce sens est faite dès aujourd'hui aux clients et aux E-commerçants.

### **Bureaux de poste prioritaires :**

**Les bureaux de poste de Gramat et Gourdon sont des bureaux prioritaires ouverts (pas Labastide Murat).**

Le strict respect des mesures barrières conditionne chaque jour l'ouverture effective de ces bureaux de poste dans lesquels **les services essentiels** suivants sont priorisés :

- **Le retrait d'espèces au guichet et aux automates**
- **Le dépôt d'espèces sur automates**
- **Les dépôts de chèque sur automates et urnes.**
- **La remise de fonds commandés par la DGFIP.**

**Lorsque cela est possible, ce socle est étendu, bureau par bureau aux services suivants :**

- **Instances courrier (Lettres Recommandées), Colis et Chronopost**
- **Affranchissement des lettres sur automates**
- **Affranchissement et dépôt de colis et Chronopost**
- **Paiement des factures Eficash**
- **Dépôt d'espèces au guichet**
- **Emission & paiement Western Union et mandats internationaux**
- **Dépôt d'espèces et de chèques au guichet pour les Professionnels**
- **Vente de kits prépayés La Poste Mobile**

Ces nouvelles mesures s'adapteront en permanence à l'évolution du contexte sanitaire suivant les décisions des autorités publiques, et en tenant compte de toutes les situations locales.

Merci de votre compréhension.

Cordialement,

-- Marie-Pierre PABLO Secrétaire Mairie de Carluçet Tél.

05.65.33.16.90 - e-mail : [carluçet.mairie@orange.fr](mailto:carluçet.mairie@orange.fr) site : [carluçet-lot.com](http://carluçet-lot.com) Ouverture au public : lundi de 14h00 à 17h00 - jeudi de 8h30 à 12h30